



MAIRIE de
LUZ SAINT SAUVEUR

TÉL : 05 62 92 80 40
E-mail : mairie@luz.org

Demande de passeport biométrique Sur RDV uniquement au 05.62.92.80.40

Jours d'ouverture pour le dépôt des dossiers

Lundi de 8h30 à 11h30
Mardi de 13h30 à 17h00
Mercredi de 13h30 à 17h00
Vendredi de 13h30 à 16h30
Le samedi de 9h à 11h30

CERFA complété (à retirer dans votre mairie) ou pré-demande remplie et imprimée
OBLIGATOIRE

Pièces à fournir pour une personne majeure :

Durée de validité du passeport = 10 ans

- **Justificatif de domicile récent** (factures EDF, téléphone, avis d'imposition...) Si vous n'en possédez pas à votre nom, joindre un justificatif au nom de l'hébergeant, la CNI de l'hébergeant et une attestation sur l'honneur de la personne qui vous héberge.
- **1 photographie d'identité réglementaire (moins de 6 mois sinon dossier rejeté par les services de l'Etat).**
- **L'ancien passeport si c'est un renouvellement**
- **Et la CNI sécurisée si le passeport à renouveler n'est pas biométrique**

Si vous n'avez pas de CNI sécurisée ni de passeport biométrique, fournir un acte de naissance de moins de 3 mois si votre ville de naissance n'est pas reliée au fichier COMEDec (voir site internet):
<https://ants.gouv.fr/les-solutions/comedec>

- *Si vous n'avez ni carte nationale d'identité, ni passeport, fournir un document officiel avec photo (permis de conduire, carte vitale, carte de pêche, permis de chasse, carte militaire...)*
- **Timbre fiscal de 86 euros**



Pièces à fournir pour une personne mineure :
Durée de validité du passeport= 5 ans

La demande doit être présentée par le représentant légal de l'enfant uniquement

Présence obligatoire du mineur

- **Une pièce d'identité du représentant légal** présent au moment du dépôt (CNI ou passeport)
 - ⚠ si le représentant légal inscrit sur la rubrique « autorisation parentale » n'est pas présent : fournir sa pièce d'identité
- **Justificatif de domicile récent** (factures EDF, téléphone, avis d'imposition, au nom du représentant légal...).
- **1 photographie d'identité réglementaire (moins de 6 mois) sinon dossier rejeté par les services de l'Etat.**
- **L'ancien passeport** du mineur si c'est un renouvellement ou **CNI** si première demande de passeport.
- Si le mineur n'a pas de CNI ni de passeport : fournir un acte de naissance de moins de 3 mois si sa ville de naissance n'est pas reliée au fichier COMEDec (voir site internet): <https://ants.gouv.fr/les-solutions/comedec>
- **Si le mineur a deux adresses** (garde alternée) : fournir un justificatif de chaque domicile + copie de la CNI du parent non présent lors du dépôt + copie du jugement de divorce ou de garde alternée
- **Timbre fiscal à** 17 euros pour les jeunes de -15 ans
 42 euros pour les jeunes de 15 à 18 ans